

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 11 avril 2024

Le onze avril deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 avril 2024.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Franck LAURAIRE, Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS: Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Jean DELMAS représenté par Monsieur Marc PRADAL

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

OBJET: Travaux Forestiers 2024 - Forêt sectionale de Montruffet DE_2024_026

Madame la Maire,

EXPOSE au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire en 2024 de programmer des travaux en forêt sectionale de Montruffet

Le montant estimatif du programme 2024 présenté par l'Office National des Forêt – Agence de Lozère est de 3 660 € HT.

Il s'agit des opérations suivantes : dégagement manuel de douglas

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE ce programme dans son intégralité;

INSCIRT la somme correspondante au budget 2024, soit 3 660 € HT;

SOLLICITE le Conseil Départemental de la Lozère pour l'octroi d'une aide au taux maximum possible (dans la limite de 50%) sur les natures de travaux éligibles, au titre des mesures d'aide en faveur des forêts des collectivités;

DEMANDE à l'Office National des Forêts de proposer son devis pour l'assistance technique à donneur d'ordre, la maîtrise d'œuvre ou la réalisation des travaux;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour signer tous les documents relatifs à leur exécution.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le :



**La Maire,
Colette ROUQUET.**



Date de transmission de l'acte: 16/05/2024

Date de réception de l'AR: 16/05/2024

048-214800898-DE_2024_026-DE

A G E D I